

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit,
Le vingt et un novembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, BEAUREPAIRE, LE PAPE, DONNE, DESSAUVAGES, GILLET, LOILLIEUX, DAGUIZE, GUGLIELMI, DEUX, CHESNEAU, SAILLANT, POUSSET, ALLANIC, BOUYER, FRAUX, JARDIN, PRUKOP, LEVESQUE, CAZIN, SIMON, CHUPIN, BELLIOU, ROBIN, TRICHET, BERTHELIER, CORNETI, DUBOIS.

Date de convocation

15 novembre 2018

A l'exception de : Mesdames CARNAC et HUCHET.
Madame CHERON a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.
Madame RUSSELL a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES.

Formant la majorité des membres en exercice.

*Date du
Conseil Municipal*

21 NOVEMBRE 2018

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame LE PAPE est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

5/ ITINERAIRES CYCLABLES – CONVENTION FINANCIERE DE FONDS DE CONCOURS ENTRE LA CARENE ET LA VILLE DE PORNICHET – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

*Nombre de
conseillers*

En exercice 33

Présents ---- 29

Votants ----- 31

RAPPORTEUR : Monsieur GILLET, adjoint au Maire

EXPOSE :

Depuis 2014, la Ville de Pornichet a élaboré un plan de déplacement communal dont les objectifs portent notamment sur l'apaisement de la vitesse, l'amélioration des continuités cyclables et la rénovation d'axes structurants.

La Ville de Pornichet dispose ainsi d'un territoire propice à la pratique du vélo en raison de sa fréquentation touristique mais aussi en tant que Commune limitrophe de Saint-Nazaire et de la Baule. Les interactions avec ces deux Villes sont nombreuses.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Pour favoriser la pratique du vélo, la Ville de Pornichet souhaite investir dans des itinéraires cyclables structurants.

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

A ce titre, la Ville de Pornichet et la CARENE ont défini un plan de déplacement vélos visant à améliorer et à structurer les liaisons existantes tant à l'échelle communautaire, au travers du schéma directeur, qu'à l'échelle communale dans le cadre du plan communal de déplacements.

Jean-Claude
PELLETEUR

Deux projets d'itinéraires cyclables ont été définis comme prioritaires :
- le boulevard de Saint-Nazaire entre les giratoires du Hecqueux et du Comte Moulin de Rochefort,
- la rénovation de la piste cyclable de l'avenue de l'hippodrome.

Les dépenses prévisionnelles de ces deux secteurs s'élèvent à 323 416 € HT. Comme la Commune de Pornichet a sollicité un financement de 50 000 € auprès du Conseil Départemental, le fonds de concours de la CARENE représentera 50 % du reste à charge de la Commune. Ce fonds de concours ne pourra pas excéder 161 708 €.

Ces travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale.

DELIBERATION :

- ⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,
- ⇒ Vu le projet de convention financière de fonds de concours entre la CARENE et la Commune de Pornichet ci-annexé,
- ⇒ Vu l'avis de la Commission finances en date du 14 novembre 2018,

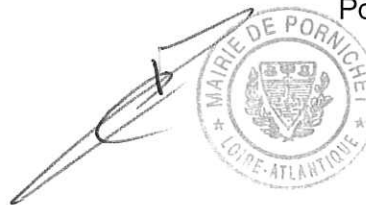
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve la convention financière de fonds de concours entre la CARENE et la Commune de Pornichet pour des itinéraires cyclables.
- Autorise Monsieur le Maire, ou Monsieur GILLET, à la signer et à en assurer l'exécution.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget correspondant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification.